



## COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL (CTL) DU 05 JUILLET 2017

Comme à l'accoutumée, le CTL commence par la lecture des déclarations liminaires (celle de la CGT est jointe à ce CR).

Toujours comme à l'accoutumée, le président du CTL prendra son temps pour répondre, esquivera les sujets qui fâchent. Quelques pistes s'esquissent néanmoins :

Au sujet des fermetures de trésoreries proposées (Drulingen, La Petite Pierre et Woerth), il nie supprimer la moindre mission, puisque pour l'instant, tous les postes sont conservés. De même, il niera le fait que les agents et même les chefs de poste ne sont pas tenus informés. Ses raisons ? Les suppressions et spécialisations ne sont pour le moment que des "projets" et peuvent très bien ne pas s'appliquer. De plus, le directeur n'est responsable de rien et ne prend aucune décision. Ces leitmotivs reviendront tout au long du CTL, comme une excuse servie à toutes les critiques.

À noter que les distances supplémentaires que les contribuables devront parcourir (jusqu'à 80km aller-retour) pour rejoindre leurs nouveaux services sont systématiquement considérées comme "acceptables" puisque cette distance existe déjà (en prenant l'exemple de Wingen-sur-Moder vers Saverne). Le raisonnement est donc que, si cela existe à un endroit, on peut le généraliser.

### ***Retour de la Novlangue à la DGFIP : "Réformes de structures", pour ne pas dire "suppressions de postes" ou "destruction du service public"***

Dans ce CTL, c'est une quantité astronomique de réformes de structures qui sont proposées. La direction ne fait même plus semblant, ne dissimule plus ses intentions. Les questions concernant les inquiétudes des agents, ou les difficultés immobilières, sont balayées comme si elles n'avaient aucune importance.

Ainsi, lorsque la direction annonce vouloir faire un Service Départemental de l'Enregistrement (SDE) et le mettre au 35 Vosges, la CGT a posé la question de savoir où s'installeraient les quelques 13 agents supplémentaires. Réponse : ils ne savent pas, ils réfléchissent à des pistes. On pourrait déplacer la DIRCOFI, ou la Forpro, ou le PRS, ou peut-être réaménager l'ancien appartement de fonction du directeur régional, ou... Bref : ils envisagent des projets sans même savoir comment les mener.

Même son de cloche du côté des RH : la création de services fantômes, car les agents ne voudront pas suivre leurs postes à de telles distances, ne les dérange pas plus que cela. Ils comptent sur "l'évaporation naturelle" pour résorber les agents en sureffectifs et sur d'éventuelles mutations d'office pour boucher les trous. En sachant que le Bas-Rhin est l'un des rares départements à ne pas avoir assez de demandes de mutation pour remplir les postes ouverts, ces services risquent de rester vides très longtemps...

Au final, les régressions suivantes ont encore été "proposées" par la direction :

- Fermeture des trésoreries de Drulingen, La Petite Pierre et Woerth au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Fermeture des SIE de Wissembourg et Sarre-Union au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (rapatriés sur Haguenau et Saverne), alors même que la direction se vantait il y a quelques années de son idée géniale de fusionner des SIP et des SIE.

- Création d'un service départemental de l'Enregistrement, qui sera au 35 Vosges (la direction n'a aucune idée où, mais ils iront au 35, point).
- Les trésoreries de Barr, Bischwiller, Hochfelden, Niederbronn-les-Bains, Schirmeck, Seltz-Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts et Villé (soit les dernières trésoreries mixtes) se spécialisent au 1<sup>er</sup> janvier 2018. (À noter que dans le cas des trésoreries qui se retrouvent avec de très faibles effectifs, le président du CTL a affirmé sans aucune gêne que "Au plus elle [*la trésorerie, ndlr*] est fragile et rencontre des difficultés, au plus elle a de chances de venir se fondre dans une autre".)
- La gestion comptable et financière des EHPAD autonomes du département est transférée à la trésorerie de Bischwiller au 1<sup>er</sup> septembre 2018, de même que la gestion de l'Institut Médico-Educatif de la trésorerie de Haguenau Municipale.

Bien entendu, la CGT a voté **contre** toutes ces "propositions".

Lorsqu'il a été soulevé le climat anxiogène pour les agents à cause du manque d'informations, des retours en arrière, des transferts puis re-transferts, puis dé-transferts, le président n'a eu qu'une réponse : "Ah bah oui mais c'est comme ça". Doit-on vraiment être surpris d'une telle réponse de quelqu'un qui est contre les risques psycho-sociaux "par principe" ?

### ***Réorganisation du Domaine***

Le Domaine et la politique immobilière de l'État sont rassemblés au sein de pôles régionaux. La réforme consiste à créer deux pôles sur Strasbourg :

- Un Pôle d'Évaluation Départemental (PED)
- Un Pôle de Gestion Domaniale (PGD, régional)

Les PED des autres départements du Grand Est subsisteront et la direction compte beaucoup sur le travail informatique pour se tenir en contact. Le Bas-Rhin devrait voir son service renforcé, cependant le directeur refuse de s'engager à le faire : il ne dit "ni cela, ni son contraire".

### ***Quitus particuliers***

Ce point a probablement été celui qui a le plus fait l'objet de langue de bois et de refus de répondre au moindre argument soulevé.

Il s'agit de rapatrier le traitement des certificats d'acquisitions de véhicules intracommunautaires pour les particuliers (quitus Part de son petit nom), autrement dit la délivrance du papier nécessaire à l'immatriculation d'un véhicule acheté dans l'union européenne, dans seulement trois SIE. Le but est de "spécialiser" les agents qui s'en occupent.

Après une longue discussion sur le sens du mot "spécialisation", qui n'est visiblement pas le même pour la direction et pour les organisations syndicales ; un débat mathématique a été engagé pour savoir comment éviter le retard dans l'exécution des tâches lorsqu'un flux de quitus augmente et que l'agent dispose d'un temps défini. Le directeur pense qu'il est possible d'étaler la durée de traitement sans accumuler les stocks (et donc le stress de l'agent). La direction parle alors d'une charge de travail prétendument "absorbable" par le SIE de Strasbourg Ouest *alors même qu'ils viennent de perdre deux agents*. On assiste alors à un périlleux exercice de langue de bois affirmant qu'il y aura peut-être une évolution législative ou de traitement dans un futur plus ou moins lointain qui simplifierait le process des quitus.

Et pourquoi pas tout régler par un coup de baguette magique ! L'absence de discussion raisonnable a pris fin sur un vote unanimement **contre**.

## ***Suppression du numéraire à Truchtersheim et Drulingen***

Alors même que Drulingen fermera au 1<sup>er</sup> janvier, elle sera tout de même réformée au 1<sup>er</sup> septembre avec la suppression de sa caisse en numéraire.

Concernant Truchtersheim, cela ferait plusieurs mois que le chef de centre amorce la situation et que tout se passe très bien avec des contribuables tout à fait compréhensifs. La CGT a voté **contre** ces deux propositions.

Il est à noter qu'une circulaire de la centrale circule pour la "mise en place de caisses de référence" et la direction affirme donc qu'ils se lanceront dans le mouvement en 2018 (même si ce sont là les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> caisses qui ferment dans le département). Ils annoncent déjà d'ores et déjà que les prochaines trésoreries visées seront probablement Rosheim et Wasselonne.

## ***Divers***

- La direction a poursuivi sa régularisation d'agents au forfait alors qu'ils devraient être aux horaires variables. La CGT est favorable au pointage depuis le début (en moyenne, les agents travaillent moins lorsqu'ils pointent).
- Le pôle de gestion des consignations de Strasbourg disparaîtra en 2019, déplacé vers Lyon. Cela concernera trois agents, qui appartiennent néanmoins à un autre service.
- L'actualité immobilière et le budget n'ont pas fait l'objet de plus de précisions que sur les fiches jointes.
- La carte Apetiz remplaçant les tickets restaurants : une note nationale sortira en août. Le problème des restaurateurs refusant la carte Apetiz a été signalé à Bercy, qui a contacté les centrales de restaurateurs.
- Le suivi statistique de l'accueil suite aux changements (quitus, enregistrement, etc) sera fait avec beaucoup d'attention.
- Le Parcours d'Assistance Rénové (assistance informatique) concerne pour le moment les trésoreries SPL (ce qui tombe bien, puisqu'elles le seront bientôt toutes) mais aussi le support Assistance Technique Direction : tout fonctionne merveilleusement bien. Le délai de prise en charge des difficultés serait meilleur qu'avant, mais pas un mot sur le délai de résolution. Le seul bémol serait le manque de fiche techniques, par exemple sur Hélios. On parle d'étendre le principe aux SIE mais la direction n'a pas plus d'informations pour le moment.

Les représentants de la CGT en CTL :

Nioucha PERAT

Gilles STREICHER (expert)